

# Le monument de Lanleff

Devenu peu à peu sujet d'analyse archéologique, le monument de Lanleff que l'inspecteur des monuments historiques Prosper Mérimée n'hésite pas à qualifier d'« église<sup>1</sup> » rentre dès 1840 dans la « Liste des Monuments pour lesquels des secours ont été demandés<sup>2</sup> ». Cette liste, contenant au total 934 monuments, constitue le premier recensement des monuments historiques auxquels la loi du 30 mars 1887 attribua par la suite un statut juridique.

Dès lors, les « archéologues<sup>3</sup> » et, dans un premier temps, la docte assemblée de la Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord portent principalement attention à la conservation de l'édifice. C'est ainsi que, dès la première séance du 25 janvier 1842, elle déclare « toute sa sollicitude pour [...] les ruines du temple de Lanleff » et qu'en 1845 – rien n'ayant été entrepris – surgissent, pour l'église, diverses solutions de réparations<sup>4</sup>.

Démuni devant les lacunes documentaires, le congrès de l'Association bretonne tenu à Saint-Brieuc du 5 au 12 octobre 1856<sup>5</sup>, pose la question : « Peut-on d'après

---

<sup>1</sup> MÉRIMÉE, Prosper, *Notes d'un voyage dans l'Ouest de la France, extrait d'un rapport à M. le ministre de l'Intérieur*, Paris, H. Fournier, 1836. Six pages sont consacrées à la description de l'église de Lanleff.

<sup>2</sup> De fait, c'est Mérimée (nommé à la fonction d'inspecteur en 1834) qui conclut sa visite effectuée en 1835 en demandant un secours « pour enlever les décombres et empêcher la destruction de faire des nouveaux progrès ».

<sup>3</sup> Ceux qui appartiennent aux sociétés savantes et que l'on dénomme fréquemment les « antiquaires ».

<sup>4</sup> Le baron de La Pylaie propose une toiture pour lutter contre les infiltrations (il eût fallu abattre le grand if) ! A. Guépin juge que ce travail serait « d'un mauvais effet » car établi sur des murs en pente, il assombrirait la partie existante de l'édifice et lui enlèverait tout son caractère ; le moyen le plus simple est la continuation du système adopté jusqu'ici : l'emploi du ciment judicieusement appliqué. Le préfet des Côtes-du-Nord promet d'accorder « pour les réparations les fonds libres laissés à sa disposition ». Étonnamment, les mêmes desseins réapparaissent en 1963 puis de nouveau en 1975. Voir : Ministère de la Culture et de la Communication, Drac Bretagne, Conservation régionale des monuments historiques, dossier Lanleff.

<sup>5</sup> *Bulletin archéologique de l'Association bretonne* (classe d'archéologie), Congrès de Saint-Brieuc (séance du 6 octobre 1856), 1857, conférence d'Alfred Ramé.



Figure 1 – chapiteau de « l'Adam pudique » (O. Pagès) sur un des piliers nord (cl. G. Le Louarn-Plessix)





Figure 2 – vue intérieure de la nef vers l'est (cl. G. Le Louarn-Plessix)





Figure 3 – vue générale prise du nord (cl. G. Le Louarn-Plessix)





Figure 4 – Vue du collatéral prise vers la chapelle absidale sud (cl. G. Le Louarn-Plessix)

l'état actuel de l'église de Lanleff, restituer les dispositions primitives du plan général de cet édifice ? ». Question pertinente traitée par Alfred Ramé qui illustre les progrès de l'archéologie médiévale naissante, fondement de l'analyse architecturale<sup>6</sup>. Après deux campagnes de fouilles, non seulement l'édifice est, par les dispositions de son plan, caractérisé comme une église mais, au surplus, il est prouvé son analogie avec le premier temple du Saint-Sépulcre de Jérusalem « visité, décrit et figuré par Arculfé au VII<sup>e</sup> siècle [...] et conservé par les Croisés quand ils ont rebâti le temple après la conquête de Jérusalem » (1099). Et de conclure « le tout élevé probablement au XI<sup>e</sup> siècle, à l'instar de l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem, par quelque pèlerin revenant de Terre-Sainte ».

L'église de Lanleff est de plan radioconcentrique, formé de deux vaisseaux : une nef et un collatéral auquel sont accolées, au sud et sud-est, deux chapelles rayonnantes de plan semi-circulaire voutées en cul-de-four<sup>7</sup>.

La nef ouvre sur le collatéral par douze grandes arcades en plein-cintre. Les deux rouleaux des arcs reposent sur des piliers à noyau carré cantonné de colonnes engagées à bases et chapiteaux cubiques. La composition de ces supports est identique à celle des piliers de la nef de l'abbatiale du Mont-Saint-Michel édifiée à partir de 1060<sup>8</sup>.

Les élévations de la nef comme celles du collatéral sont scandées de colonnes engagées montant de fond<sup>9</sup> ; dans le collatéral, elles reçoivent les doubleaux de la voûte d'arêtes maçonnée<sup>10</sup> et dans la nef dont le sommet des murs a disparu, on pourrait supposer qu'elles montaient jusqu'à la sablière d'une charpente couvrant l'ensemble de cet espace. Si l'on s'interroge sur le couvrement de l'espace central<sup>11</sup>, en revanche celui du collatéral est évident : les extrados des voûtes étaient certainement couverts à

<sup>6</sup> Voir *supra* l'article de Philippe Guigon.

<sup>7</sup> Les exemples d'église de plan radioconcentrique sont rares en France : citons Neuvy-Saint-Sépulchre dans l'Indre (dont la référence est inscrite dans la toponymie), la rotonde de Saint-Bénigne de Dijon (1001), les églises de Rieux-Minervois dans l'Aude (de plan polygonal) de Saint-Bonnet-la-Rivière en Corrèze qui possède toujours son clocher-porche et celle, bretonne, de Sainte-Croix de Quimperlé. On pourrait aussi se référer à l'ancienne abbatiale de Charroux dans la Vienne dont la tour octogonale pourrait bien avoir surmonté une croisée de plan centré.

<sup>8</sup> On pourrait y rattacher les supports du clocher de l'église Saint-Pierre de Thaon (Calvados) généralement datés des années 1070.

<sup>9</sup> L'espace intérieur rythmé est une des caractéristiques du roman breton exagérément développé dans un cloisonnement géométrique à Yvignac et Perros-Guirec.

<sup>10</sup> Subsistant encore dans trois travées.

<sup>11</sup> La légèreté des fragments de colonnes subsistantes, l'absence d'arrachements dans le mur-gouttereau nous permet d'avancer que cet espace circulaire était plutôt couvert d'une charpente (peut-être ouverte d'un lanternon pour permettre un éclairage zénithal) que d'une coupole maçonnée (à la différence de l'église Sainte-Croix de Quimperlé).



l'extérieur par un toit en appentis porté par une charpente de bois dont la pénétration des chevrons est encore lisible sur une portion de mur.

Les murs-gouttereaux de la nef s'élevaient donc très au-dessus du collatéral, ce qui plaide pour un éclairage direct de la nef ; hypothèse confirmée par les deux baies romanes encore en place à l'est<sup>12</sup> ; chaque travée de collatéral étant éclairée par deux baies géminées en plein-cintre à profonds ébrasements, surmontées d'un oculus.

Complexe et osée dans son architecture, l'église de Lanleff s'inscrit du point de vue de son décor (limité aux bases et chapiteaux des colonnes engagées) dans la tradition romane du nord de la Bretagne. On y retrouve un vocabulaire décoratif éprouvé<sup>13</sup> et traité de manière schématique, constitué d'entrelacs, de motifs de vannerie, de cordages, de damiers ou géométriques (chevrons, cercles) et de têtes (humaines et de béliers ?) aux angles de la corbeille.

Quelques essais de représentation anthropomorphique ou animale, au-delà de leur dégradation, ne brillent pas par la délicatesse de leur ciselure<sup>14</sup> ; ils ont cependant suffi, après les observations d'Olivier Pagès<sup>15</sup> à créer l'idée qu'il y aurait à Lanleff une école du « maître aux grandes mains et aux grands doigts ». Si les sculptures paraissent bien d'un même atelier, voire de la main d'un seul artiste, une telle affirmation nous paraît exagérée. Nous serions enclins à y voir une création dont le caractère malhabile résulte autant de la maladresse du geste que de la rudesse du matériau.

Quoi qu'il en soit, l'église de Lanleff demeure un édifice majeur du premier âge roman qu'il nous paraît devoir placer dans les dernières années du XI<sup>e</sup> siècle ou

<sup>12</sup> À la manière de l'église du Holy Sepulchre de Cambridge (Royaume-Uni) datée des environs de 1130 ou de la rotonde de San Lorenzo de Mantoue (Italie) dont la construction débute en 1082. Ces deux édifices de plan radioconcentrique diffèrent cependant de l'église de Lanleff par leurs élévations intérieures qui présentent un étage de tribune dans la nef selon le modèle de la chapelle palatine d'Aix-la-Chapelle (Allemagne) achevée en 905, elle-même inspirée de la basilique Saint-Vital de Ravenne (Italie) achevée en 548. Cette dernière est considérée comme le premier témoignage européen de la référence à l'église de l'*Anastasis* (Résurrection) de Jérusalem construite par Constantin peu après 325 sur le site du saint Sépulchre (endommagée par les Perses en 614 et que le pèlerin Arculf a décrite en 680), cf. note 5.

<sup>13</sup> Voir les églises d'Yvignac, de Perros-Guirec, de Brélevenez à Lannion, la tour nord de l'ex-cathédrale de Tréguier et plus à l'ouest, les vestiges de l'abbatiale de Landévennec, toutes rattachées, selon André Mussat aux influences normano-bretonnes établies après la conquête de Guillaume le Conquérant.

<sup>14</sup> Il est vrai que la nature morphologique des pierres (grès très altérable et spilithe) ainsi que l'état de ruines ne sont pas les meilleures conditions de conservation.

<sup>15</sup> PAGÈS, Olivier, *Le temple de Lanleff : dossier*, Perros-Guirec, La TILV éd., 1998, a mis en évidence deux représentations de ce type : « l'Adam pudique » et « Adam et Ève ».

au tout début du XII<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup>, avant qu'elle ne soit donnée le jour de la Pentecôte 1148 au prieuré de Saint-Magloire de Léhon<sup>17</sup>.

Par la singularité et l'audace de son plan, parce qu'elle illustre une Bretagne réceptive à toutes les hardiesses et influences lointaines ou proches mais aussi parce qu'elle exprime le contraste entre la maîtrise de l'architecte et la rusticité du sculpteur, l'église de Lanleff est un des témoins émouvants de l'originalité de la Bretagne romane.

Geneviève LE LOUARN-PLESSIX

---

<sup>16</sup> Nous souscrivons aux conclusions d'Alfred Ramé (*supra* note 5) : « Il est plus probable que quelque seigneur, revenant de Terre-Sainte et d'un de ces pèlerinages si fréquents au XI<sup>e</sup> siècle, a voulu laisser ce souvenir de sa visite au sépulcre du Sauveur. L'histoire du XI<sup>e</sup> siècle abonde en faits analogues ».

<sup>17</sup> GESLIN de BOURGOGNE, Jules et BARTHÉLÉMY, Anatole de, *Anciens évêchés de Bretagne, histoire et monuments*, 6 vol., Paris-Saint-Brieuc, Dumoulin/F. Guyot, 1855-1879, t. IV, *Diocèse de Saint-Brieuc*, 1864, p. 358.